CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Maintenance nautique)

Prise en charge et restitution des embarcations

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maintenance nautique, veuillez visiter :
capmaintenancenautique.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Maintenance nautique

CAP Maintenance nautique - Épreuve EP1

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-MN-EP1 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Accueillir la cliente et recueillir la demande (3 questions) **Page 3**

2. Exploiter les données techniques et organiser la maintenance périodique (3 questions) **Page 6**

3. Utiliser les commandes et préparer la restitution (3 questions) **Page 9**

4. Prévenir les risques et maintenir une communication professionnelle (3 questions) **Page 12**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 14**

Sujet associé **(PDF) :** https://capmaintenancenautique.fr/assets/annales/cap-maintenance-nautique/Prise en charge et restitution des embarcations/2026/CAP (Maintenance nautique) - Prise en charge et restitution des embarcations - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Accueillir la cliente et recueillir la demande

À l'atelier nautique Les Embruns, vous accueillez Mme Le Goff pour la maintenance périodique de son Armor 620. Vous vérifiez l'identité du bateau et du moteur, son utilisation, l'historique d'entretien et les attentes de la cliente, puis consignez les informations et validez avec elle l'échéance et le périmètre envisagés.

Entretien d'accueil

Question 1.1. Conduisez l'entretien d'accueil en posant des questions pertinentes pour confirmer l'identité de l'embarcation et du moteur, le suivi d'utilisation, l'historique d'entretien, les conditions habituelles de navigation et les attentes de la cliente. Faites reformuler ou préciser toute information ambiguë.

Accueillir Mme Le Goff et confirmer les références sur les plaques : Armor 620, identification FR-ABC12345F626, moteur hors-bord 4 temps de 115 ch, numéro M115-6F-20418.

1. « Quel est le compteur affiché ? Quand et à quel nombre d'heures la dernière maintenance a-t-elle été faite ? Avez-vous le carnet ? »
2. « Combien d'heures naviguez-vous environ par an ? Où et dans quelles conditions naviguez-vous habituellement ? »
3. « Quelles observations souhaitez-vous signaler ? Quelle intervention attendez-vous et pour quelle date ? »

Faire préciser toute réponse ambiguë et distinguer les déclarations de la cliente des éléments vérifiés sur les plaques, le compteur et le carnet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Confirmer les identifiants, l'usage, l'historique, les observations et les attentes de la cliente, en vérifiant les informations sur les plaques, le compteur et le carnet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Fiche de prise en charge

Question 1.2. Consignez sur le DR 1 les informations recueillies en distinguant les données confirmées de celles restant à vérifier. Relevez notamment le compteur horaire, la date de la dernière maintenance périodique et les observations signalées par la cliente.

Rubrique DR 1	À consigner	Statut
Cliente	Mme Le Goff ; coordonnées utiles à recueillir	Nom communiqué ; coordonnées à compléter
Embarcation	Armor 620 ; FR-ABC12345F626 ; 6 200 × 2 350 mm	Identification à vérifier sur la plaque
Moteur	Hors-bord 4 temps, 115 ch ; M115-6F-20418	Numéro à vérifier sur la plaque moteur
Compteur	336 h	Valeur communiquée ; affichage à relever
Dernière maintenance	22 avril 2025 à 248 h	À confirmer avec la cliente et le carnet
Demande, usage, observations, échéance	Maintenance périodique avant saison ; récupération au plus tard le 18 avril 2026 ; navigation côtière de plaisance, environ 55 h/an ; observations à recueillir	Demande et échéance communiquées ; conditions et observations à confirmer

Inscrire les réponses effectivement obtenues lors de l'entretien. Ne pas transformer une information de référence en donnée vérifiée avant contrôle des plaques, du compteur ou du carnet.

DR 1, prise en charge



✓ RÉPONSE À RETENIR

Consigner les références et valeurs communiquées en signalant ce qui reste à vérifier ; recueillir les coordonnées et les observations de la cliente.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Synthèse de la demande

Question 1.3. Présentez oralement à la cliente une synthèse fidèle de sa demande. Expliquez quelles informations seront transmises à l'atelier, puis faites valider avec elle l'échéance et le périmètre de l'intervention envisagée.

« Vous nous confiez votre Armor 620 pour sa maintenance périodique avant la saison, avec une récupération souhaitée au plus tard le 18 avril 2026. Nous transmettrons à l'atelier les références du bateau et du moteur, le compteur relevé, l'historique d'entretien, vos conditions d'utilisation et les observations que vous nous aurez précisées. »

« L'intervention envisagée correspond à la maintenance périodique prévue par la documentation. Aucun diagnostic de panne, réparation ni démarrage n'est prévu dans cette mise en situation. Confirmez-vous cette échéance et ce périmètre ? »

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faire valider la maintenance périodique avant saison, la transmission des informations à l'atelier et la récupération au plus tard le 18 avril 2026.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Exploiter les données techniques et organiser la maintenance périodique

Vous préparez la maintenance périodique à partir des données techniques, des consommables requis et du planning de l'atelier. Vous calculez les heures depuis la dernière maintenance, déterminez les quantités à réserver et vérifiez si l'organisation permet de respecter l'échéance souhaitée par la cliente.

Échéance horaire

Question 2.1. Calculez le nombre d'heures moteur depuis la dernière maintenance à l'aide de la relation Δh = heures relevées - heures à la dernière maintenance, puis indiquez si l'échéance horaire du DT 2 est atteinte. Estimez aussi le délai approximatif avant l'échéance horaire suivante d'après l'utilisation annuelle communiquée et explicitez le calcul.

Le relevé est de 336 h et la dernière maintenance a eu lieu à 248 h : $\Delta h = 336 - 248 = 88$ h. Le seuil horaire de 100 h n'est donc pas atteint. Il reste $100 - 88 = 12$ h, soit environ $12/55 \times 12 = 2,6$ mois au rythme annoncé. Toutefois, l'entretien est à planifier selon la première échéance atteinte : la périodicité annuelle conduit à le réaliser avant le 22 avril 2026. Le DT 2 confirme que la maintenance est à planifier à 336 h.

DR 1 : échéance horaire

Rubrique	Information ou calcul du candidat
Identité de la cliente et coordonnées utiles	.....
Embarcation : modèle, numéro d'identification, dimensions	.....
Moteur : type, puissance, numéro de série	.....
Compteur horaire relevé	.....
Dernière maintenance : date et heures moteur	.....
Demande, observations et échéance souhaitée	.....
Heures moteur depuis la dernière maintenance : calcul et conclusion	Δh : 88 h; seuil 100 h non atteint
Estimation du délai avant l'échéance horaire suivante	12 h, soit env. 2,6 mois
Huile moteur : calcul de la quantité totale à réserver	.....
Autres consommables et quantités à réserver	.....
Ordre de passage dans les espaces et affectation des moyens	.....
Durée totale prévisionnelle et compatibilité avec l'échéance	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

88 h depuis la dernière maintenance; seuil horaire de 100 h non atteint. Il reste 12 h, soit environ 2,6 mois. Maintenance à planifier avant l'échéance annuelle du 22 avril 2026.

Opérations et consommables

Question 2.2. Complétez le DR 1 avec la liste des opérations périodiques prévues, les consommables et les quantités à réserver d'après le DT 2. Calculez la quantité totale d'huile moteur à prévoir en distinguant la quantité de remplissage et la marge de service indiquées dans le document technique.

Prévoir la maintenance périodique à l'échéance de 100 h ou d'un an, selon la première échéance atteinte, et remplacer les consommables indiqués. Réserver les fluides et pièces nécessaires avant l'intervention; vérifier la référence du filtre à huile à partir du numéro de série du moteur. Les huiles usagées sont recueillies séparément

FormaV - document d'entraînement non officiel

dans un contenant adapté puis dirigées vers la filière de collecte de l’atelier.

Opération ou consommable	Quantité à réserver
Maintenance périodique	100 h ou 1 an
Huile moteur	3,2 L de remplissage + 0,3 L de marge = 3,5 L
Huile d’embase	0,35 L
Filtre à huile	1 unité, référence à vérifier selon le numéro de série
Rondelle de bouchon de vidange	1 unité
Fluides usagés	Collecte séparée, bac et contenant adaptés

DR 1 : consommables

Rubrique	Information ou calcul du candidat
Identité de la cliente et coordonnées utiles	.....
Embarcation : modèle, numéro d’identification, dimensions	.....
Moteur : type, puissance, numéro de série	.....
Compteur horaire relevé	.....
Dernière maintenance : date et heures moteur	.....
Demande, observations et échéance souhaitée	.....
Heures moteur depuis la dernière maintenance : calcul et conclusion	.....
Estimation du délai avant l’échéance horaire suivante	.....
Huile moteur : calcul de la quantité totale à réserver	**Huile moteur : 3,5 L (3,2 + 0,3)**
Autres consommables et quantités à réserver	**Embase : 0,35 L; filtre : 1; rondelle : 1**
Ordre de passage dans les espaces et affectation des moyens	
Durée totale prévisionnelle et compatibilité avec l’échéance	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réserver 3,5 L d’huile moteur, 0,35 L d’huile d’embase, 1 filtre à huile et 1 rondelle de bouchon de vidange. Collecte séparée des fluides usagés.

Organisation de l’atelier

Question 2.3. Proposez un ordre de passage dans les espaces de l’atelier et affectez les moyens et intervenants nécessaires. Vérifiez si les durées prévisionnelles permettent de respecter l’échéance demandée par la cliente au regard du planning du DT 3.

1. Préparer les consommables dans l’espace de stockage selon la procédure du site, avec bac de rétention et contenant pour les fluides usagés.
2. Le 16 avril, le technicien de maintenance intervient au poste moteur sur remorque pendant 2 h 30, puis effectue les contrôles à l’arrêt en zone de contrôle pendant 1 h.
3. Le 18 avril, le réceptionnaire assure la préparation administrative et la restitution à l’accueil pendant 30 min.

FormaV - document d'entraînement non officiel

La durée totale est $2,5 + 1 + 0,5 = 4$ h. Le technicien dispose de 4 h le 16 avril : les tâches techniques durent 3 h 30 et se terminent à 11 h 30 si elles commencent à 8 h. La restitution est prévue avant la récupération souhaitée le 18 avril.

DR 1 : organisation de l'atelier

Rubrique	Information ou calcul du candidat
Identité de la cliente et coordonnées utiles	.....
Embarcation : modèle, numéro d'identification, dimensions	.....
Moteur : type, puissance, numéro de série	.....
Compteur horaire relevé	.....
Dernière maintenance : date et heures moteur	.....
Demande, observations et échéance souhaitée	.....
Heures moteur depuis la dernière maintenance : calcul et conclusion	.....
Estimation du délai avant l'échéance horaire suivante	.....
Huile moteur : calcul de la quantité totale à réserver	.....
Autres consommables et quantités à réserver	.....
Ordre de passage dans les espaces et affectation des moyens	**16 avril : technicien, 3 h 30 ; 18 avril : restitution, 0 h 30 ; total 4 h**
Durée totale prévisionnelle et compatibilité avec l'échéance	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée totale : 4 h. Intervention technique le 16 avril, restitution le 18 avril. L'échéance de récupération est respectée.

3. Utiliser les commandes et préparer la restitution

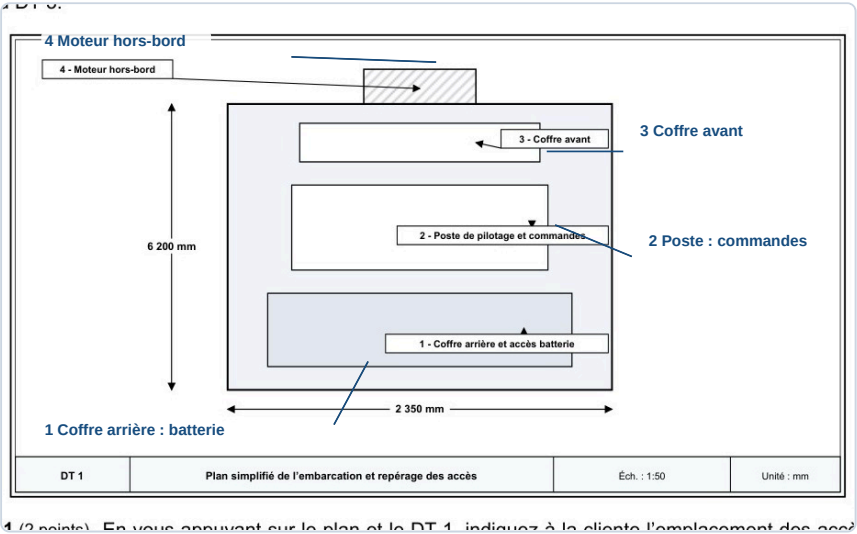
La maintenance est considérée comme achevée pour la mise en situation, mais le bateau reste sur sa remorque et le moteur est arrêté. Vous repérez les accès et les commandes sur le plan, expliquez les contrôles réalisables dans ces conditions et préparez une restitution fondée uniquement sur les informations du dossier et celles communiquées par le jury.

Accès et commandes

Question 3.1. À l'aide du plan et du DT 1, indiquez à la cliente l'emplacement des accès utiles et la fonction des commandes concernées par la restitution. Montrez ou désignez les commandes sans démarrer le moteur, en expliquant les conditions préalables et les risques à éviter.

Le plan repère le coffre arrière et l'accès à la batterie, le poste de pilotage, le coffre avant et le moteur hors-bord. Au poste, désignez le contacteur à clé, la commande de trim, qui règle l'inclinaison du moteur, et la commande d'accélérateur-inverseur, qui commande l'accélération et l'inversion. Avant d'approcher le bateau, immobilisez la remorque et dégagez les circulations. Gardez le moteur arrêté et la clé retirée. Ne démarrez pas et n'intervenez pas sur l'installation électrique sans appliquer la procédure d'isolement de l'atelier.

Accès et commandes repérés sur le plan



✓ RÉPONSE À RETENIR

Repérer les accès et désigner la clé, le trim et l'accélérateur-inverseur sans démarrer. Remorque immobilisée, moteur arrêté, clé retirée.

Document de restitution

Question 3.2. Complétez le DR 2 en distinguant les contrôles réalisés, les informations à remettre à la cliente et les éventuelles réserves. Utilisez uniquement les informations fournies dans le dossier et le compte rendu de fin d'intervention présenté par le jury, sans inventer de résultat de contrôle.

Rubrique du DR 2	Information à consigner
Date et embarcation	Date communiquée par le jury; Armor 620, FR-ABC12345F626
Opérations périodiques	Maintenance achevée; préciser les opérations effectivement réalisées d'après le compte rendu du jury
Consommables	Inscrire les produits et quantités réellement utilisés, confirmés par le jury. DT 2 donne les prévisions, pas les quantités utilisées
Contrôles réalisés	Noter seulement les contrôles et résultats rapportés
Non-réalisés, réserves, consignes et suite	Recopier les éléments confirmés par le jury; préciser la raison des contrôles non réalisés

Le bateau reste sur remorque et le moteur arrêté. Les essais nécessitant une mise à l'eau ne sont pas remplacés par les contrôles à l'arrêt. Complétez les champs variables avec les informations données en fin d'intervention, sans déduire de résultat ni de réserve.

Repères de saisie des rubriques du DR 2

Rubrique	Information à consigner
Date de restitution et identité de l'embarcation	Date + identité .....
Opérations périodiques réalisées	Opérations confirmées .....
Consommables remplacés et quantités utilisées	..... Quantités réellement utilisées
Contrôles réalisés dans les conditions de la mise en situation	..... Contrôles et résultats confirmés .....
Contrôles non réalisés et raison	..... Non-réalisés : raison .....
Réserves ou observations à transmettre	..... Réserves et suite confirmées .....
Consignes communiquées à la cliente	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 2 : identité connue; reporter la date, les opérations, quantités, contrôles, réserves et suites confirmés par le jury.

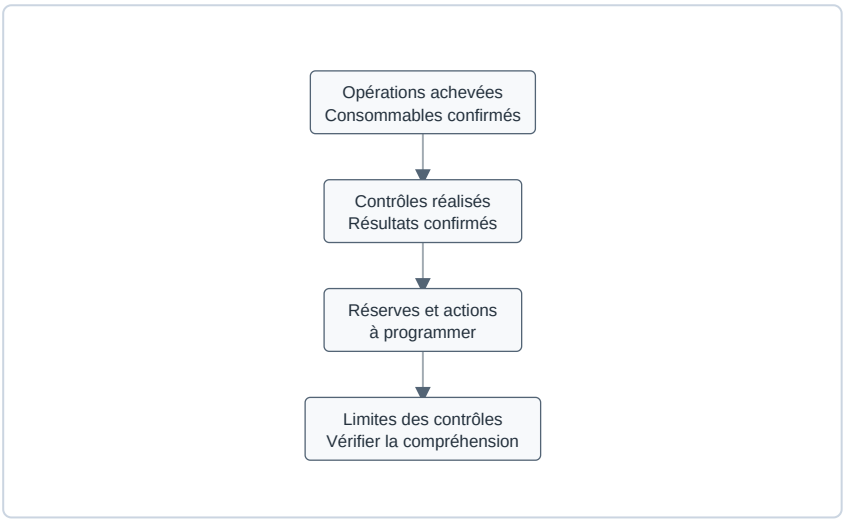
FormaV - document d'entraînement non officiel

Présentation orale

Question 3.3. Présentez oralement le compte rendu de restitution en expliquant les opérations effectuées, les consommables remplacés, les contrôles réalisés et les limites des vérifications à l'arrêt. Vérifiez la compréhension de la cliente et répondez à ses questions de manière précise et professionnelle.

Présentez les opérations périodiques achevées, puis nommez les consommables réellement remplacés et leurs quantités selon le compte rendu du jury. Distinguez les contrôles effectivement réalisés de leurs résultats et des éventuelles réserves. Expliquez que le moteur est resté arrêté et le bateau sur remorque : les vérifications réalisées dans ces conditions ne remplacent pas les essais qui nécessitent une mise à l'eau. Indiquez toute action restant à programmer si elle est confirmée. Terminez en demandant à Mme Le Goff si elle a compris les informations et si elle souhaite poser une question.

Ordre de présentation du compte rendu oral



Trame orale à compléter avec les faits et résultats communiqués par le jury.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Présenter les opérations, consommables, contrôles, réserves et suites confirmés; préciser que les essais nécessitant une mise à l'eau restent distincts.

4. Prévenir les risques et maintenir une communication professionnelle

La préparation et la restitution se déroulent dans l'atelier avec le bateau immobilisé sur sa remorque. Vous ordonnez les mesures de prévention, expliquez les limites des contrôles possibles sans démarrage ni mise à l'eau, puis formulez une transmission claire des faits constatés, des opérations réalisées et des actions restant éventuellement à programmer.

Mesures de prévention

Question 4.1. Présentez dans l'ordre les mesures de prévention à appliquer avant l'accueil à bord, l'examen des accès et toute action sur les commandes. Intégrez l'immobilisation de la remorque, le dégagement des circulations, les protections contre les risques liés aux fluides et la prévention d'un démarrage intempestif, conformément au DT 3.

1. Avant de circuler autour du bateau ou de monter à bord, immobiliser la remorque et dégager les cheminements.
2. Porter les équipements de protection adaptés. Pour manipuler des fluides, installer un bac de rétention et un contenant adapté afin d'éviter tout contact et tout rejet au sol ou dans l'eau.
3. Garder le moteur arrêté et retirer la clé. Avant toute intervention électrique, appliquer la procédure d'isolement de l'atelier.
4. Examiner les accès et désigner les commandes sans démarrer. Aucun démarrage sans autorisation, moyens et conditions de contrôle adaptés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Remorque immobilisée, cheminements dégagés, protections adaptées, fluides collectés, moteur arrêté et clé retirée. Pas de démarrage.

Sécurité et limites des contrôles

Question 4.2. Indiquez quelles informations de sécurité et quelles limites de vérification doivent être expliquées à la cliente avant la restitution. Justifiez pourquoi le moteur ne doit pas être démarré dans les conditions de la mise en situation.

Avant la restitution, expliquer que la remorque reste immobilisée, que le moteur est arrêté et que la clé est retirée. Les contrôles possibles dans cette configuration sont limités : ils ne valident pas les essais nécessitant une mise à l'eau. Le démarrage et la mise à l'eau sont interdits dans cette mise en situation. Le moteur ne doit donc pas être démarré, car l'autorisation, les moyens et les conditions de contrôle adaptés ne sont pas réunis. Présenter clairement les limites et les réserves, puis vérifier que la cliente les a comprises.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifications limitées à l'arrêt : aucun essai moteur ni essai en navigation n'est validé.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Transmission d’une réserve

Question 4.3. À partir d’un exemple de réserve ou d’information fourni par le jury, formulez une annonce claire, factuelle et exploitable pour la cliente et pour l’atelier. Distinguez les faits constatés, les opérations réalisées et les éventuelles actions restant à programmer.

Reprendre mot pour mot le fait communiqué par le jury, puis le distinguer des opérations achevées et de la suite à donner. Exemple de formulation à adapter : « Le fait constaté est : [réserve précise]. La maintenance périodique a été réalisée ; les consommables et contrôles sont ceux consignés dans le compte rendu. [Contrôle ou intervention restant] est à programmer. Je transmets cette réserve à l’atelier et vous confirme le suivi. » Ne présenter comme réalisé aucun contrôle non effectué et compléter les crochets avec les informations du jury.

DR 2 : repères pour la transmission

restant éventuellement à programmer.

Synthèse de restitution

Rubrique	Information à consigner
Date de restitution et identité de l’embarcation	..... Opérations réalisées .....
Opérations périodiques réalisées	.....
Consommables remplacés et quantités utilisées	..... Réserve constatée .....
Contrôles réalisés dans les conditions de la mise en situation	..... Suite à programmer .....
Contrôles non réalisés et raison	.....
Réserves ou observations à transmettre	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consigner séparément le fait constaté, les opérations réalisées et l’action restant à programmer, selon les données du jury.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'EP1 du CAP Maintenance nautique, Édition 2026, code FV-ENT-MN-EP1 dure 2 heures et possède un coefficient 4. La mise en situation porte sur la prise en charge et la restitution d'un Armor 620 équipé d'un moteur hors-bord 4 temps de 115 ch. Elle évalue l'accueil client, l'exploitation des données de maintenance, l'organisation de l'intervention, la restitution et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La maintenance périodique est prévue à 100 heures moteur ou une fois par an, selon la première échéance atteinte.
- La quantité d'huile moteur à réserver est la somme du volume de remplissage et de la marge de service indiqués.
- Les heures moteur écoulées se calculent par Δh = heures relevées - heures à la dernière maintenance.
- Les contrôles réalisés à l'arrêt ne remplacent pas les essais nécessitant une mise à l'eau.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les informations confirmées de celles qui restent à vérifier auprès de la cliente ou dans le carnet d'entretien.
- Indiquer les unités et faire apparaître les étapes des calculs inscrits sur le DR 1.
- Ne pas inventer de résultat de contrôle ou de remplacement absent des informations fournies par le jury.
- Immobiliser la remorque, dégager les circulations, porter les protections adaptées et recueillir les fluides usagés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer les heures moteur depuis la dernière maintenance ?

Soustrayez 248 h de 336 h : Δh = 88 h. Le seuil horaire de 100 h n'est pas atteint, mais la maintenance est aussi prévue une fois par an. Comparez donc les deux échéances et retenez la première atteinte.

Q : Que faut-il expliquer sur les contrôles lorsque le bateau reste sur sa remorque ?

Précisez que seuls les contrôles compatibles avec un bateau sur remorque et un moteur arrêté peuvent être réalisés dans cette situation. Les essais nécessitant une mise à l'eau ne sont pas remplacés par ces vérifications.

Q : Comment organiser le temps et les documents pendant l'épreuve ?

Les 120 minutes couvrent les activités pratiques, les échanges oraux et les documents-réponses. Répartissez le temps entre les quatre parties et complétez les DR 1 et DR 2 avec les unités, les calculs et les informations disponibles.

Q : Que doit contenir une restitution conforme aux attentes du sujet ?

Présentez les opérations et consommables confirmés, les contrôles réellement réalisés, les vérifications impossibles dans la configuration et les réserves éventuelles. Distinguez les faits des actions restant à programmer et vérifiez la compréhension de la cliente.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capmaintenancenautique.fr/assets/annales/cap-maintenance-nautique/Prise en charge et restitution des embarcations/2026/CAP (Maintenance nautique) - Prise en charge et restitution des embarcations - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Maintenance nautique) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Maintenance nautique, classés par épreuve et par année :
capmaintenancenautique.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Maintenance nautique reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capmaintenancenautique.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.